



Communiqué
MAIRIE DES MOUTIERS EN RETZ
CORONAVIRUS – COVID-19

POINT DE SITUATION N° 6 bis
Plages et Littoral

Le 8 Mai 2020

Message communication sur la position communautaire - ouverture des plages

Hier après-midi, Monsieur le Premier Ministre et Monsieur le Ministre de l'intérieur annonçaient la possibilité de réouverture des plages du littoral français par dérogation. Dans la continuité, Monsieur le Préfet Maritime autorisait la reprise des activités nautiques. Dans ce contexte, **le Président de la communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz a réuni l'ensemble des maires des communes littorales de notre agglomération à savoir: Saint Michel Chef Chef, La Plaine sur Mer, Préfailles, Pornic, La Bernerie en Retz, Les Moutiers en Retz et Villeneuve en Retz.** Nous nous sommes réunis ce soir, vendredi 8 mai à 17h. Après discussion avec Monsieur le Sous-préfet de Saint Nazaire, nous avons obtenu les informations suivantes :

- La loi de déconfinement actuellement en discussion prévoit l'ouverture de l'ensemble des **espaces littoraux** (quais, accès portuaires, routes et chemins littoraux, chemins côtiers dits chemin des douaniers...) à l'exception des plages. **Nous devrions donc être fixés dès la promulgation de cette loi prévue en tout début de semaine prochaine.**
- En revanche, les **plages** restent interdites sauf dérogation demandée par les maires. Chaque maire peut ainsi formuler une demande de dérogation auprès de la préfecture afin d'obtenir la réouverture de ses plages. Monsieur le Sous-préfet de Saint Nazaire nous a d'ores et déjà précisé que l'accès pourra être accordé sous conditions. Notamment plage dite " dynamique", à savoir uniquement pour les activités sportives nautiques, de promenades, de baignade, de pêche à pied...

Dans ce nouveau contexte, **à l'unanimité des maires de notre territoire, nous avons décidé de demander les dérogations pouvant permettre la réouverture de nos plages.** Comme les communes de saint Saint Brévin, Saint Nazaire, Pornichet et la Baule, **nous connaissons la position de Monsieur le Préfet de Région courant de semaine prochaine sur nos demandes de réouverture de plages.**

Pascale Briand , Maire des Moutiers en Retz